

Compte rendu des débats

La difficulté, voire l'impossibilité, d'aborder le thème des montagnes et collines à potentialités de production ligneuse par une approche strictement territoriale a déjà été évoquée en introduction. Nous avons en effet pu constater sur le terrain qu'il n'existe pas de limite tangible entre les zones dites à fortes potentialités et celles dites à faibles potentialités. Le cas du site de Montdardier est à ce titre fort éclairant : la pluviométrie y est de 1750 mm/an - ce qui en région méditerranéenne est relativement important - mais on enregistre un fort déficit estival ; considérée comme une forêt de production la forêt domaniale de pins noirs âgés de 75 ans qui y est implantée ne produit pourtant que 3,2 m³/ha/an.

Aussi, plutôt que de chercher à définir des indicateurs permettant de situer le seuil au delà duquel le caractère productif de la forêt peut être affirmé, avons nous préféré chercher à identifier les contraintes que fait peser le caractère méditerranéen du contexte dans lequel on se trouve, sur le développement global de la filière forêt-bois. Rappelons, car c'est à ce niveau que s'insère dans la problématique générale des rencontres (de la friche à la forêt méditerranéenne ?) les réflexions de notre groupe, que, des perspectives de développement qui pourront être mises en évidence, dépendent au moins partiellement la forme à donner aux politiques d'accompagnement des bouleversements actuellement constatés dans l'utilisation du territoire. (Cf I.F.N., enquête TER-UTI et R.G.A.).

L'installation d'une forêt de production suppose la maîtrise parfaite d'un certain nombre de techniques.

- Maîtrise de la qualité des plans d'abord en s'assurant de la provenance des clones et de leur adaptabilité au terrain à reboiser, maîtrise également des méthodes d'élevage en pépinière afin de garantir la meilleure reprise possible, en particulier par un développement racinaire satisfaisant. L'utilisation de conteneur antichignon permet d'obtenir dans ce domaine des résultats satisfaisants.

- Maîtrise des méthodes de travail du sol ensuite avec le problème récurrent de la technique à privilégier (banquettes, bandes terrassées, bandes débroussaillées, utilisations d'engins spécifiques tel que la pelle araignée...) capable de respecter à la fois les contraintes physiques (éviter l'érosion), économiques (permettre une exploitation aisée de la future forêt) et financières (rester dans des fourchettes de prix acceptables). La difficulté est de trouver un point médian entre ces différentes exigences. Ce sujet mériterait de faire l'objet d'un débat particulier que le temps trop réduit dont nous disposons ne permet pas d'engager.

- Maîtrise de méthodes de conduite des peuplements enfin, à partir des éclaircies précoces, des méthodes d'élagage, de la recherche d'une production moyenne plus élevée par l'utilisation de procédés de fertilisation et par des tentatives de régénération naturelle. A cet égard ont été soulignés les problèmes paysagers qui peuvent exister lorsque l'intervention de l'homme est trop brutale, les impératifs techniques qui la justifient sont en effet parfois mal perçus. Cette relation forêt-environnement qui prend un sens particulier dans le cas d'une forêt de production mériterait d'être mieux étudiée et notre association pourrait poursuivre des investigations dans ce domaine.

L'exposé qui nous a été fait par le responsable du département santé des forêts du ministère de l'agriculture a permis de mettre en évidence qu'en matière de protection des massifs contre les ravageurs et pathogènes, une coopération internationale s'impose. Comme cela s'est déjà fait pour la recherche dans le cadre de Sylva méditerranéa, il serait souhaitable qu'au niveau des "praticiens", des gestionnaires de terrain une collaboration étroite soit établie. Nos collègues et amis d'Afrique du Nord nous ont d'ores et déjà fait part de leur intérêt pour qu'une telle coopération circum méditerranéenne soit organisée. Les problèmes posés par l'introduction fortuite de ravageurs ou pathogènes sur les essences déjà installées et adaptées au contexte méditerranéen méritent d'être suivis avec vigilance et intérêt. Signaler et recenser les foyers d'infestation et les apparitions de dépérissement, coordonner et contrôler les interventions curatives sont autant d'éléments qui nous paraissent devoir faire l'objet d'une concertation et d'une coopération internationales et qui justifient la proposition que nous venons d'émettre. Forêt Méditerranéenne pourrait assister éventuellement les liaisons avec les ministères et les services des différents pays concernés afin que ce projet puisse être mis en place.

Au delà des considérations techniques, des méthodes et des moyens utilisés, lorsqu'on parle de potentialités de production ligneuse c'est bien en termes économiques que cette notion doit être expri-



Photo 22 : Bande de régénération en douglas et cèdres dans un peuplement de pins noirs. Photo Ph. N.

mée. Et ce n'est pas l'un des moindres problèmes de la forêt méditerranéenne - et d'une grande partie de la forêt française d'ailleurs - que de chercher à mieux valoriser ses productions, permettant par là même de mieux justifier les efforts déployés pour sa protection et de mieux prendre en considération dans la vie économique locale les préoccupations forestières.

Plusieurs éléments viennent confirmer la réalité de cette problématique, trois d'entre eux ont retenu notre attention :

- les structures (foncières, de mobilisation et de production)

- la formation des hommes

- la commercialisation, c'est-à-dire les procédures de mise en marché des produits transformés.

A quoi doit-on faire face aujourd'hui ?

- à une ressource atomisée

- à une mobilisation dispersée

- à une transformation effectuée soit par quelques grands groupes opérant sur des marchés internationaux où ils sont preneurs de prix, ce qui fait que le prix payé au sylviculteur pour l'achat de sa matière première devient une valeur résiduelle, soit par des entreprises de taille souvent modeste, pas toujours bien équipées et souvent inorganisées sur le plan commercial.

D'où l'intérêt et la nécessité de promouvoir des structures adaptées à cette situation. Il est aujourd'hui nécessaire de susciter des regroupements tant au niveau des communes que des propriétaires forestiers privés (rappelons que la taille moyenne des propriétés forestières en région méditerranéenne est inférieure à cinq hectares). Il faut pour cela dépasser les limites administratives et s'intéresser aux massifs forestiers dans leur ensemble. Les objectifs restent bien entendu d'augmenter la quantité de bois exploitables de permettre un meilleur tri et par conséquent de mettre à la disposition des utilisateurs les gammes de produits qu'ils recherchent.

Pour cela il faut créer de nouveaux modes de contractualisation entre les différents acteurs de la filière. Des progrès ont été faits (coopératives, ventes groupées, S.I.V.U.) mais il reste à les amplifier, la ressource forestière dont nous disposons permettant de poursuivre les actions déjà initiées.

Notre région est concernée par l'augmentation des besoins en bois des unités de transformation. On estime en effet que l'accroissement de la demande nationale se situera entre 5 et 7 millions de m³/an. Cela se traduira dans les cinq ans à venir par 5 à 6 000 emplois supplémentaires de bûcherons avec de surcroît une augmentation induite du nombre de débardeurs et de transporteurs. Ceci nécessite bien évidemment la mise en place d'un programme de formation soutenu.

"Ramener les français à la forêt" est l'ambition du programme de formation développé par la C.D.R.A. : il est temps en effet que tous ceux qui sont concernés par ce problème de l'emploi (et ils sont nombreux) sachent que la forêt peut devenir un support de main d'oeuvre important. Mais pour relever un tel défi il est impératif de promouvoir des procédures et des formes organisationnelles innovantes. Regroupement de l'offre, contractualisation des ventes, reconnaissance des qualifications et des statuts professionnels, fiscalités, aides à l'investissement sont autant d'éléments qui impliquent directement les pouvoirs publics et qui pourraient être reconsidérés dans le cadre d'une

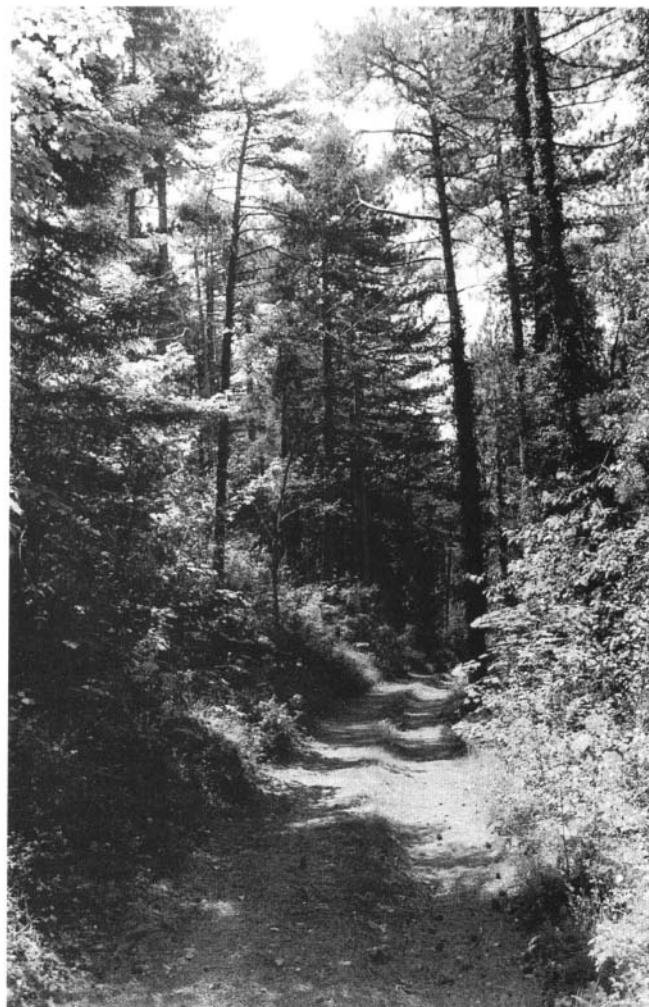


Photo 23 : Pins noirs

Photo Ph. N.

réflexion globale s'inscrivant dans le prolongement de ces journées. Cette réflexion aurait comme ambition de définir les mesures dans lesquelles le cadre institutionnel et réglementaire au sein duquel se développent les activités forestières peut être rationalisé.

Mais il est clair qu'une telle démarche n'a de sens que dans la mesure où, à l'aval, il existe un marché solvable pour les productions que l'on désire écouler. En zone méditerranéenne, au travers des exemples qui nous ont été décrits, on constate malheureusement des insuffisances à tous les niveaux. Outre celles qui ont déjà été constatées au niveau de la mobilisation des bois et de la sélection des produits, on remarque également que les outils de transformation et de commercialisation dont on dispose sont le plus souvent rudimentaires. La subsistance de comportements encore trop individualistes explique partiellement ce sous-développement de l'aval de la filière bois. Car - et ce sera notre conclusion - ce n'est que dans le regroupement, la coopération, la concertation que l'on pourra mieux se placer sur des marchés qui s'internationalisent chaque jour davantage. Ce n'est qu'à ce prix que la forêt méditerranéenne pourra conserver un caractère productif et nous croyons en ce qui nous concerne que les obstacles évoqués ne pourront être franchis que si chaque acteur de la filière consent au nécessaire effort de rapprochement avec ses partenaires.

P.F., Ph.N.